



**PRÉFECTURE  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°2023-039

PUBLIÉ LE 7 AVRIL 2023

# Sommaire

## **Direction départementale des finances publiques de la Somme / Secrétariat de direction**

80-2023-04-04-00002 - Décision de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire (4 pages)

Page 3

Direction départementale des finances  
publiques de la Somme

80-2023-04-04-00002

Décision de subdélégation de signature en  
matière d'ordonnancement secondaire



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction départementale  
des Finances publiques de la Somme**  
22, rue de l'Amiral Courbet - CS 12613  
80026 AMIENS CEDEX 1

Amiens, le 4 avril 2023

## **DÉCISION DE SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

Le directeur du pôle État et ressources  
de la direction départementale des finances publiques de la Somme,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2018-803 du 24 septembre 2018 modifiant le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et autorisant diverses expérimentations, notamment en son article 37 ;

Vu le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Etienne STOSKOPF, préfet de la Somme, à compter du 23 août 2022 ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> avril 2012 portant nomination de M. Pascal FLAMME, administrateur des finances publiques, à la direction départementale des finances publiques de la Somme ;

Vu l'arrêté du 22 novembre 2019 portant création, à titre expérimental, d'un centre de gestion financière placé sous l'autorité de la directrice départementale des finances publiques de la Somme ;

Vu les conventions de délégation de gestion conclues entre la direction départementale des finances publiques de la Somme et les ordonnateurs mentionnés dans l'annexe de l'arrêté du 22 novembre 2019, portant création, à titre expérimental, d'un centre de gestion financière placé sous l'autorité de la directrice départementale des finances publiques de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 04 avril 2023, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire des actes relevant du pouvoir adjudicateur à M. Pascal FLAMME, administrateur des finances publiques, directeur du pôle État et ressources à la direction départementale des finances publiques de la Somme ;

Décide :

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui me sont conférées par l'arrêté du 04 avril 2023 du préfet de la Somme seront exercées par :

**Article 1 :**

- **M. William WILMORT**, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division des ressources budgétaires, des affaires immobilières, de la logistique et de l'informatique,
- **M. Eric VENEL**, inspecteur divisionnaire des finances publiques, adjoint au responsable de la division, responsable du service budget,
- **M. Richard MASSAUD**, inspecteur des finances publiques, responsable du service immobilier,
- **M. Olivier LECLERCQ**, contrôleur principal des finances publiques et **Mme Catherine BOUVET**, contrôleuse principale des finances publiques, service budget,
- **Mme Sandrine THILLIEZ**, agente des finances publiques,

pour :

- l'ensemble des actes nécessaires au pilotage et à l'exécution des dépenses et recettes du BOP 156 « gestion fiscale et financière de l'État et du secteur local » ;
- les actes et documents relatifs au programme 723 « opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État » pour les opérations estampillées direction départementale des finances publiques du département de la Somme ;
- les actes et documents relatifs au programme 348 « performance et résilience des bâtiments de l'État et de ses opérateurs » pour les opérations liées au réaménagement du 1 bis, rue Vincent Auriol à Amiens ;
- les actes d'engagement juridique et de constatation du service fait pour les dépenses du programme 218 « conduite et pilotage des politiques économiques et financières », BOP « action sociale - hygiène et sécurité ».

**Article 2 :**

- **M. William WILMORT**,
- **M. Eric VENEL**,
- **M. Richard MASSAUD**,
- **M. Olivier LECLERCQ**,
- **Mme Sandrine THILLIEZ**,

pour signer dans la limite de leurs attributions et compétences, tous documents actes, décisions, contrats, conclusions, mémoires et d'une façon générale, tous les documents traduisant l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant à l'équipement des parties communes de cités administratives, sur le compte n° 907 « opérations commerciales des domaines ».

**Article 3 :**

- **Mme Catherine BOUVET**, contrôleuse principale des finances publiques,
  - **M. Arnaud ARMAND**, agent d'administration principal des finances publiques,
  - **M. Jean-Michel DESROCHES**, agent d'administration principal des finances publiques,
- pour le remboursement des frais de déplacement et l'utilisation du portail de réservation en ligne des billets de transport ferroviaire auprès du groupement Capitaine Train/Trainline.

#### Article 4 :

- **M. William WILMORT**, à fin de validation des demandes d'achats exprimées dans le Portail Formulaires du service budget et immobilier ;
- **M. Eric VENEL**, à fin de validation des demandes d'achats exprimées dans le Portail Formulaires du service budget et immobilier ;
- **M. Richard MASSAUD**, à fin de validation des demandes d'achats exprimées dans le Portail Formulaires du service immobilier ;
- **M. Olivier LECLERCQ**, à fin de validation des demandes d'achats exprimées dans le Portail Formulaires du service budget ;

en matière d'ordonnancement secondaire pour les actes et documents relatifs à la gestion courante (engagement des dépenses et validation du service fait) des programmes suivants :

- BOP 156 « gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » ; pour les opérations de la direction départementale des finances publiques du département de la Somme ;
- BOP 218 « conduite et pilotage des politiques économiques et financières » ; pour les opérations rattachées à la direction départementale des finances publiques du département de la Somme ;
- BOP 348 « performance et résilience des bâtiments de l'État et de ses opérateurs » ; pour les opérations de la direction départementale des finances publiques du département de la Somme ;
- BOP 723 « opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État » pour les opérations estampillées direction départementale des Finances publiques du département de la Somme.

Ces délégations (articles 1 à 4) portent sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses ainsi que sur l'émission et la signature des titres de recettes.

#### Article 5 :

- **Mme Annick CANY**, inspectrice divisionnaire des finances publiques, responsable de la division des ressources humaines et de la formation professionnelle ;
- **Mme Stéphanie SINET**, inspectrice des finances publiques, responsable du service des ressources humaines ;
- **Mmes Sandra FRAMMERY, Stéphanie LOUVEL et Nathalie TEMMERMANN**, contrôleuses principales des finances publiques et **M. Vincent HOCHEDÉ**, contrôleur des finances publiques ;
- **Mme Fouzia TOUZOUIRT**, inspectrice des finances publiques, responsable du service formation professionnelle et concours ;
- **Mmes Hélène RICHE**, contrôleuse principale des finances publiques et **Céline OSSART**, contrôleuse des finances publiques ;

pour signer les actes de gestion de la division des ressources humaines et de la formation professionnelle.

#### Article 6 :

- **M. William WILMORT**,
- **M. Eric VENEL**,
- **M. Richard MASSAUD**,
- **M. Olivier LECLERCQ**,

en matière de pouvoir adjudicateur pour le BOP 156, le BOP 348, le BOP 723 et le BOP 907 pour les actes et documents relatifs à la gestion courante des marchés publics (engagement des dépenses et validation des services faits).

**Article 7 :**

- Mme Aurore KINS, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe , responsable du centre de gestion financière,
- M. François MATTARD, inspecteur des finances publiques, adjoint à la responsable du centre de gestion financière,
- Mme Evelyne LOLLIEU, contrôlease principale des finances publiques,
- M. Gilles BASTARD, contrôleur principal des finances publiques,

Pour le pôle fonctionnement :

- Mmes Marie-Christine DESAEVER, Stéphanie GENTILHOMME, Bénédicte LASPRESES, Isabel MAGALHAES DA SILVA, Valérie ROUSSEL et Catherine SIEWIERA, contrôleuses des finances publiques et MM. Grégory DEMARQUILLY et Olivier JACOB, contrôleurs des finances publiques ;
- Mmes Charline DEMAIE, Marie-Pierre DUCORNET, Florence OBEL, Pauline RACHEZ et Carole THOMAS, MM. Tony BOULANGER, Patrick RAZAFINDRAKOTO et Sébastien SAUGET, agents des finances publiques ;

Pour le pôle dépenses immobilières et baux :

- Mme Emmeline MATTARD, contrôlease principale des finances publiques et Mmes Coralie BRIDOUX, Fanny DELELIS, Tatiana LAURET, contrôleuses des finances publiques ;
- Mmes Marie-Claude HOSPITAL, Marine VINCENT et M. Vincent DUPRE, agents des finances publiques ;

Pour le pôle comptabilité, dépenses sans ordonnancement préalable :

- Mmes Najouah BENTAMOUCHE, Clarisse DEHAECK et Claude DELBRAYELLE, contrôleuses des finances publiques et M. Eric DAMAGNEZ, contrôleur des finances publiques ;
- M. Frédéric OBEL, agent des finances publiques ;

Pour le pôle subventions :

- Mmes Caroline BREGERE, contrôlease des finances publiques, et M. Thierry SMOUTS, contrôleurs des finances publiques ;
- Mme Christine POIRÉ et M. Laurent BEY, agents des finances publiques ;

en application de la délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et en application des conventions de délégations de gestion obtenues des directeurs des services prescripteurs du bloc 3 rattachés au centre de gestion financière, j'accorde l'autorisation de valider dans CHORUS, les actes d'ordonnancement et de recettes liés aux opérations budgétaires initiées par les services prescripteurs rattachés au centre de gestion financière, avec subdélégation de la fonction d'ordonnateur pour le volet recettes ;

avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative.

Article 8 : la présente subdélégation annule et remplace les subdélégations précédemment accordées. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs du département de la Somme.

L'administrateur des finances publiques,  
directeur du pôle État et ressources

Pascal FLAMME